

## PRISMAFLEX INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 2 701 480 €  
Siège social à Haute Rivoire (69610), 309 Route de LYON CS 50001, Lieudit la Boury  
**345 166 425 RCS LYON**

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

#### AUTORISATIONS FINANCIERES ET DELEGATIONS DE COMPETENCE

En application de la recommandation AMF 2012-05 actualisée, nous vous présentons ci-dessous les autorisations financières et les délégations de compétences :

- en vigueur à ce jour ;
- et les autorisations financières proposées à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 septembre 2023.

#### Autorisations financières et délégations de compétence en vigueur :

ASSEMBLEE	DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE dans le domaine des augmentations de capital	EXPIRATION
30.09.2021 (7ème résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre des actions ou autres valeurs mobilières (maintien du droit préférentiel de souscription) – Plafond global : 1 500 000 €	29.11.2023
30.09.2021 (8ème résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émettre des actions ou autres valeurs mobilières (suppression du droit préférentiel de souscription et offre publique en dehors des offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) - Plafond global : 1 500 000 € en actions et 5 000 000 € en obligations ou autres valeurs	29.11.2023
30.09.2021 (9ème résolution)	Délégation de compétence au conseil pour émettre, des actions ou autres valeurs mobilières (suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) – Plafond global : 1 500 000 €	29.11.2023

30.09.2021 (10ème résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	29.11.2023
30.09.2021 (11ème résolution)	Faculté d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	29.11.2023
30.09.2021 (12ème résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents à un PEE (article L. 225-129-6, alinéa 1 du Code de commerce)	29.11.2023
30.09.2021 (13ème résolution)	Plafond global des augmentations de capital	29.11.2023
30.09.2021 (14ème résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour attribuer des actions gratuites	29.11.2024

**Autorisations financières et délégations dont le renouvellement est proposé à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 septembre 2023**  
**(Voir Exposé des motifs et Texte des projets de résolutions) :**

<b>ASSEMBLEE du 29 09 2023</b>	<b>NATURE DES AUTORISATIONS ET DELEGATIONS</b>	<b>EXPIRATION</b>
7 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la société	29.03.2025 (18 mois)
8 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital social	29.03.2025 (18 mois)
9 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence au conseil d'administration pour émettre des actions ou autres valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription	29.11.2025 (26 mois)

10 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public - en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article 1. 411- 2 du Code monétaire et financier	29.11.2025 (26 mois)
11 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence a consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° de l'article 1. 411-2 du code monétaire et financier	29.11.2025 (26 mois)
12 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	29.11.2025 (26 mois)
13 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	29.11.2025 (26 mois)
14 <sup>ème</sup> résolution	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires réservées aux salariés adhérents de plans d'épargne du groupe PRISMAFLEX	29.11.2025 (26 mois)
15 <sup>ème</sup> résolution	Plafond global des augmentations de capital	29.11.2025 (26 mois)